



La Maison Bleue
Réinventons la crèche

Rapport Annuel

2023



Multi Accueil du Vert-Galant

8 avenue de Sully - 93420 Villepinte

Votre contact :

DESNOYERS Amandine – Responsable de Secteur

amandinedesnoyers@la-maison-bleue.fr – 06 23 87 62 49

www.la-maison-bleue.fr



Fiche d’identité de la crèche	4
Vos interlocuteurs La Maison Bleue.....	5
Les relations collectivités et tutelles	6
Volet administratif et financier	7
Les chiffres clés.....	8
Le rapport financier 2023	16
Volet équipe.....	17
L’équipe de crèche	18
Volet famille.....	23
L’inscription	24
Les parents et la crèche.....	26
Volet enfant	30
L’accueil.....	31
Le déroulement d’une journée.....	39
L’éveil des enfants	43
Volet travail institutionnel.....	52
Les réunions d’équipe	53
Les journées pédagogiques	53
Les partenaires pédagogiques.....	53
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue	54
La supervision des crèches	56
L’analyse des pratiques professionnelles.....	57
Les Projets 2023	58
Volet objectifs	59
Les objectifs 2024.....	60
Volet sécurité, qualité et développement durable	61
Les travaux et la sécurité.....	62
La qualité et la satisfaction client.....	64
La démarche développement durable	69
Annexes	74



Buç j j z ttf b ç	75
Le Groupe La Maison Bleue.....	80
Registre des incidents enfants	81
Registre des plaintes	82
Tableau des mouvements du personnel	86
Enquête de satisfaction parents.....	86
Règlement de fonctionnement	86
Attestations d’assurance	87





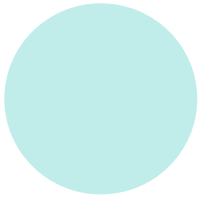
fft b b

ç b

fft

J J b	fft	Crèche du Vert Galant
b ç		8 avenue de Sully 93420 VILLEPINTE Villepinte1@la-maison-bleue.fr 01 48 60 33 62
ttf		Délégation de Service Public
b ttf		Du 23 03 2022 au 31 12 2028
ttf b J		Arrêté délivré par le Conseil Départemental de Seine Saint Denis le 10/08/2022
b ttf ttf		23/03/2022
J J b ç ttf ç		Classement de la crèche : Type R 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 15/02/2022
ç b ttf ttf b J		40 berceaux
B ttf		72 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Q ttf b ttf		82,80%
B² ttf b		Mme Lordinot Axelle, EJE, Directrice de crèche Mme Dubois Mélanie, AP, Directrice adjointe
ç		<input type="checkbox"/> Accueil régulier <input type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input type="checkbox"/> Accueil d'urgence
J ttf b ttf ttf		De 7h00 à 19h00, du lundi au vendredi
J ttf b ç		<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 07/08/2023 au 25/08/2023, • Fêtes de fin d'année : du 25/12/2023 au 29/12/2023, • Jours fériés et Pont de l'Ascension • Journées pédagogiques : le 29/05/2023 et le 28/08/2023.





tff tff

tff

BOUCHEKIOUA

Riad

Directeur Régional

CARREZ

Anthony

Directeur Territorial

LORDINOT

Axelle

Directrice de la crèche

DESNOYERS

Amandine

Responsable de Secteur



u ç ttf

u u ç

La ville de Villepinte a délégué la gestion du multi-accueil du Vert Galant à La Maison Bleue, par voie de convention de délégation de service public.

Afin de revoir les attendus contractuels et du taux d’encadrement des catégories 1 par rapport au contrat, deux rendez-vous ont été organisés :

- Le 16/02/2023, en présence de Mme MINA Gaëlle, Responsable de Secteur, Mme DUELLI Sylvie, Directrice Petite Enfance, et l’Elue Petite Enfance,
- Le 17/07/2023, en présence de M. CARREZ Anthony, Directeur de Territoire, Mme CHARLERY Sophie, Directrice AO des marchés publics, Mme HARRAN Esla, Responsable de Secteur, de la Directrice Petite Enfance, l’Elue Petite Enfance et le responsable des marchés publics.

Suite à la réception du courrier de mise en demeure, une réunion a été organisée le 28/09/2023 par les représentants de la ville de Villepinte, en présence de :

- M. BOUCHEKIOU Riad, Directeur régional La Maison Bleue
- M. CARREZ Anthony, Directeur de territoire La Maison Bleue
- Mme CHARLERY Sophie, Directrice AO des marchés publics
- Mme HARRAN Elsa, Responsable d’Exploitation de Secteur La Maison Bleue

Mme SANTA MARIA, DGA Population de la ville de Villepinte, est venue se présenter et visiter la crèche le 24/10/2023.

b ttf ttf

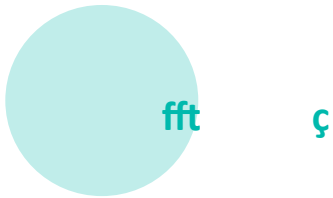
La dernière visite PMI a eu lieu le 01/12/2022. Il n’y a pas eu de visite en 2023.



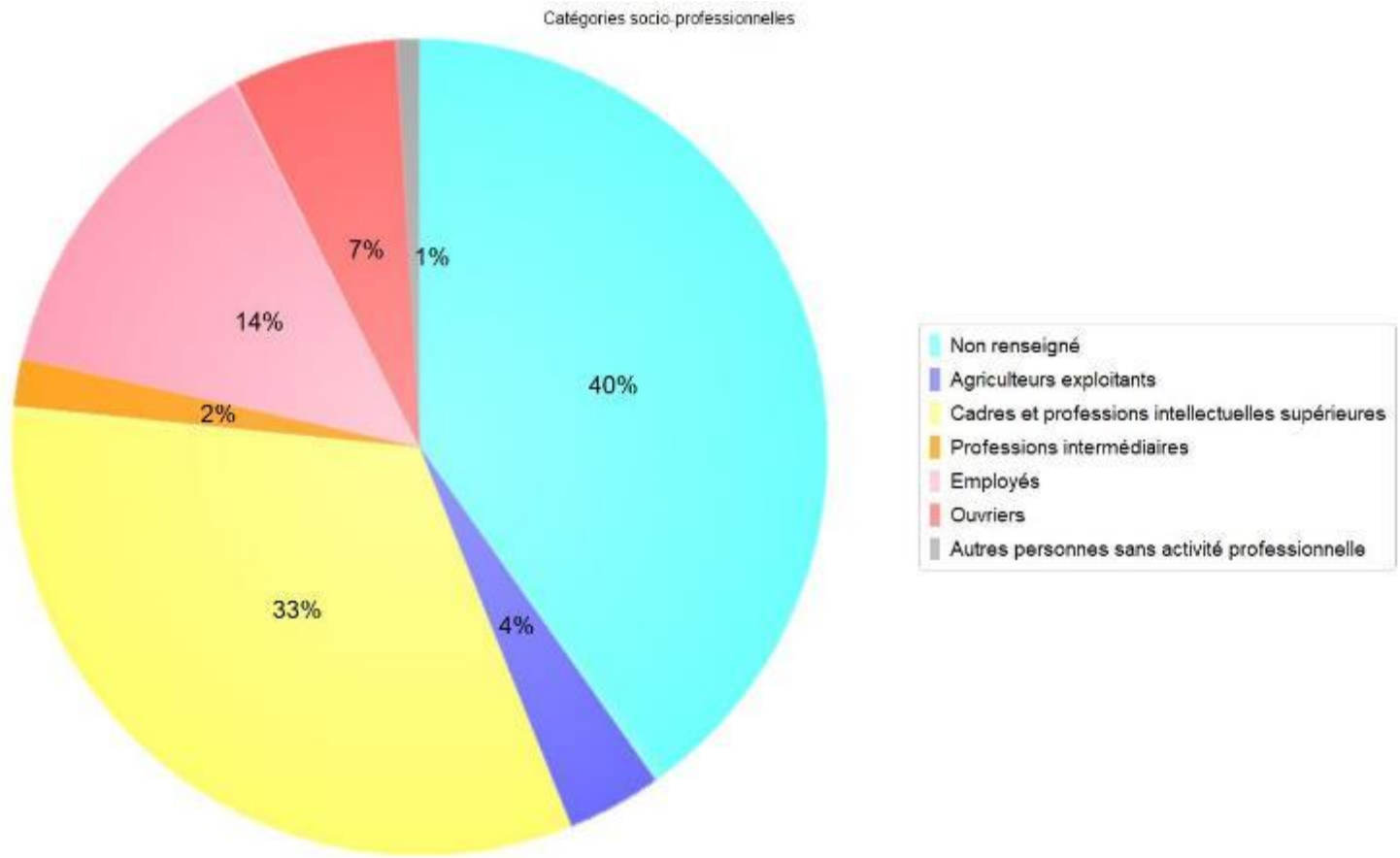


Volet administratif et financier

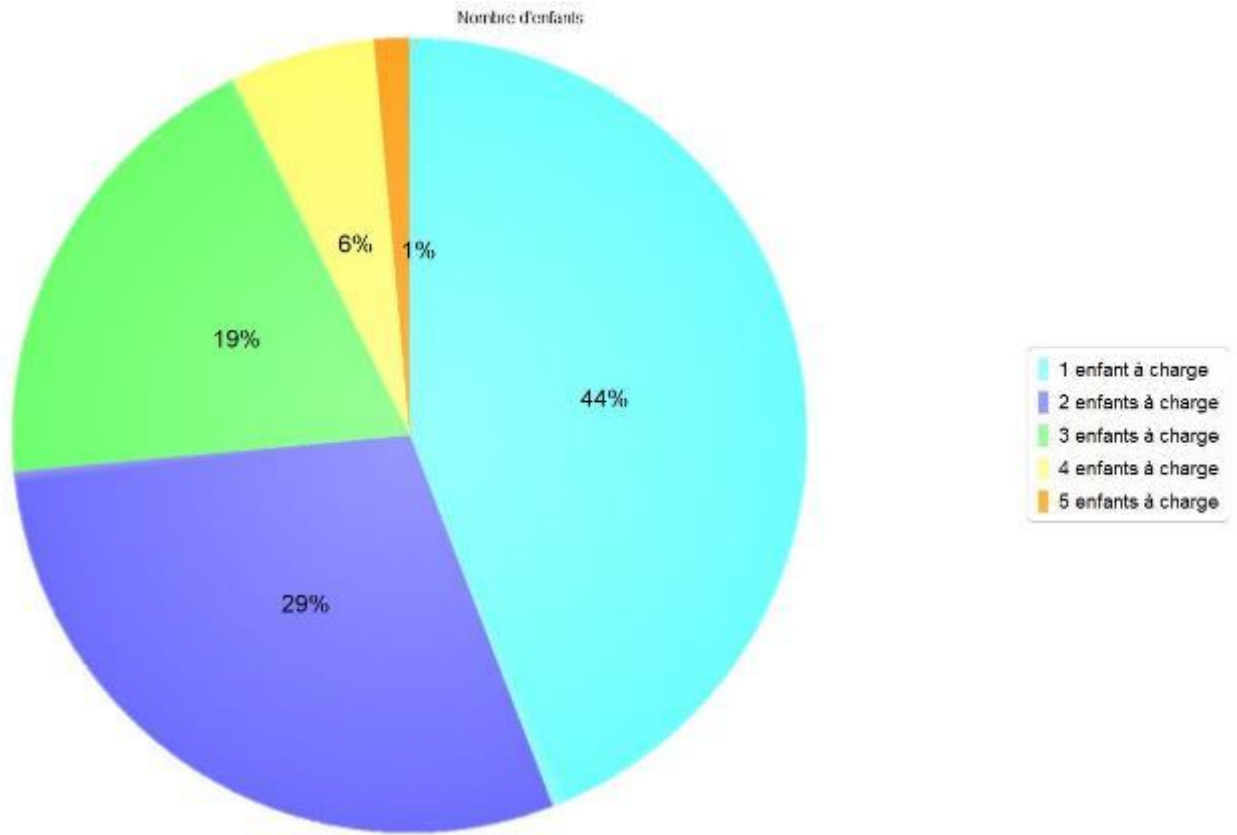




Par catégories socio-professionnelles



Par nombre d’enfants
●●●●●●●●●●



Par participation familiale

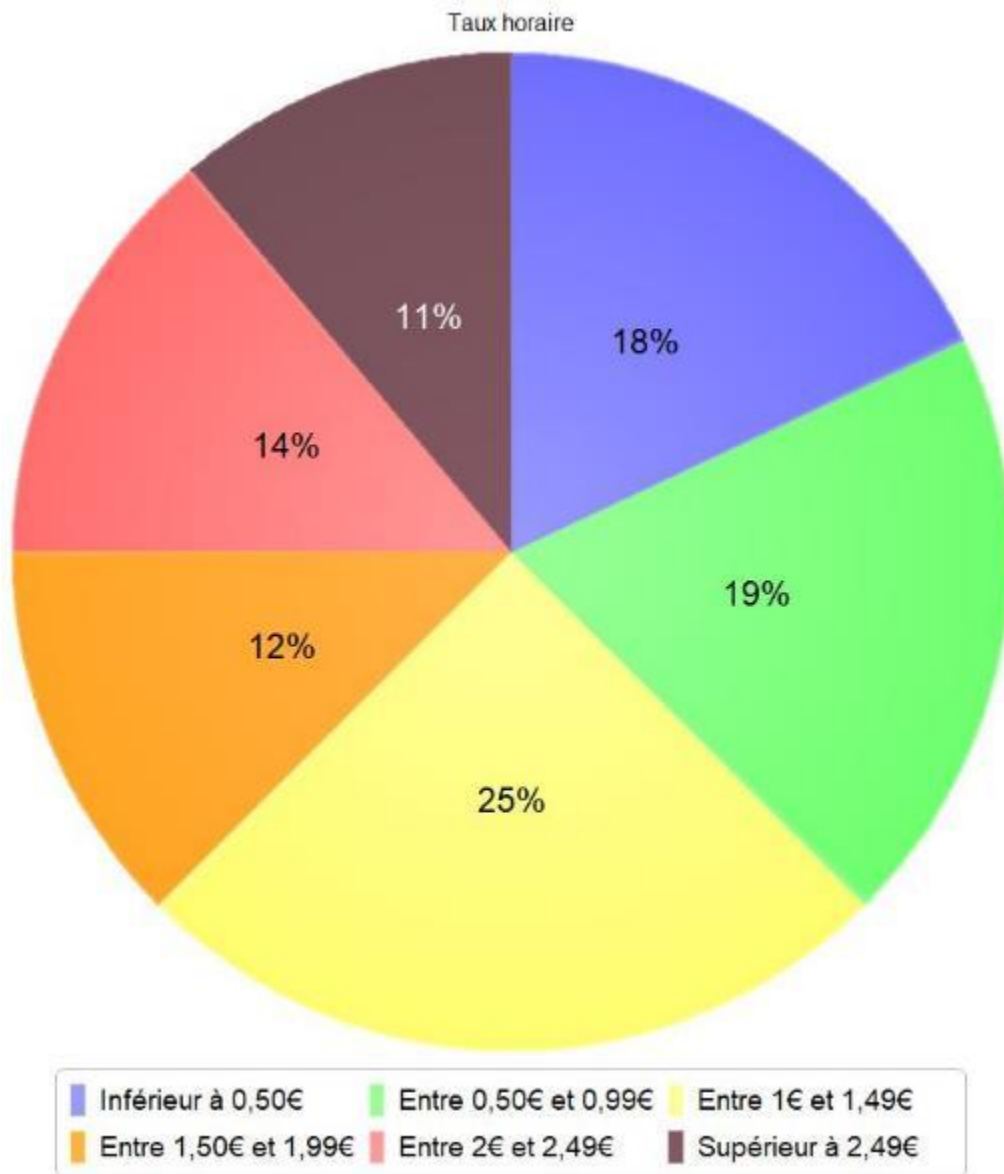
- Barème CNAF 2023

Taux de participation familiale par heure facturée	
Nombre d'enfants	du 1er janvier 2022 au 31 déc. 2022
1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
8 enfants	0,0206%
9 enfants	0,0206%
10 enfants	0,0206%

- Plancher de ressources : 754,16 € /mois
- Plafond de ressources : 6 000€/mois



En 2023, la participation familiale moyenne est de 1,41€, pour une facture moyenne de 241,89 €.



b j ç ttf ç b u ç »

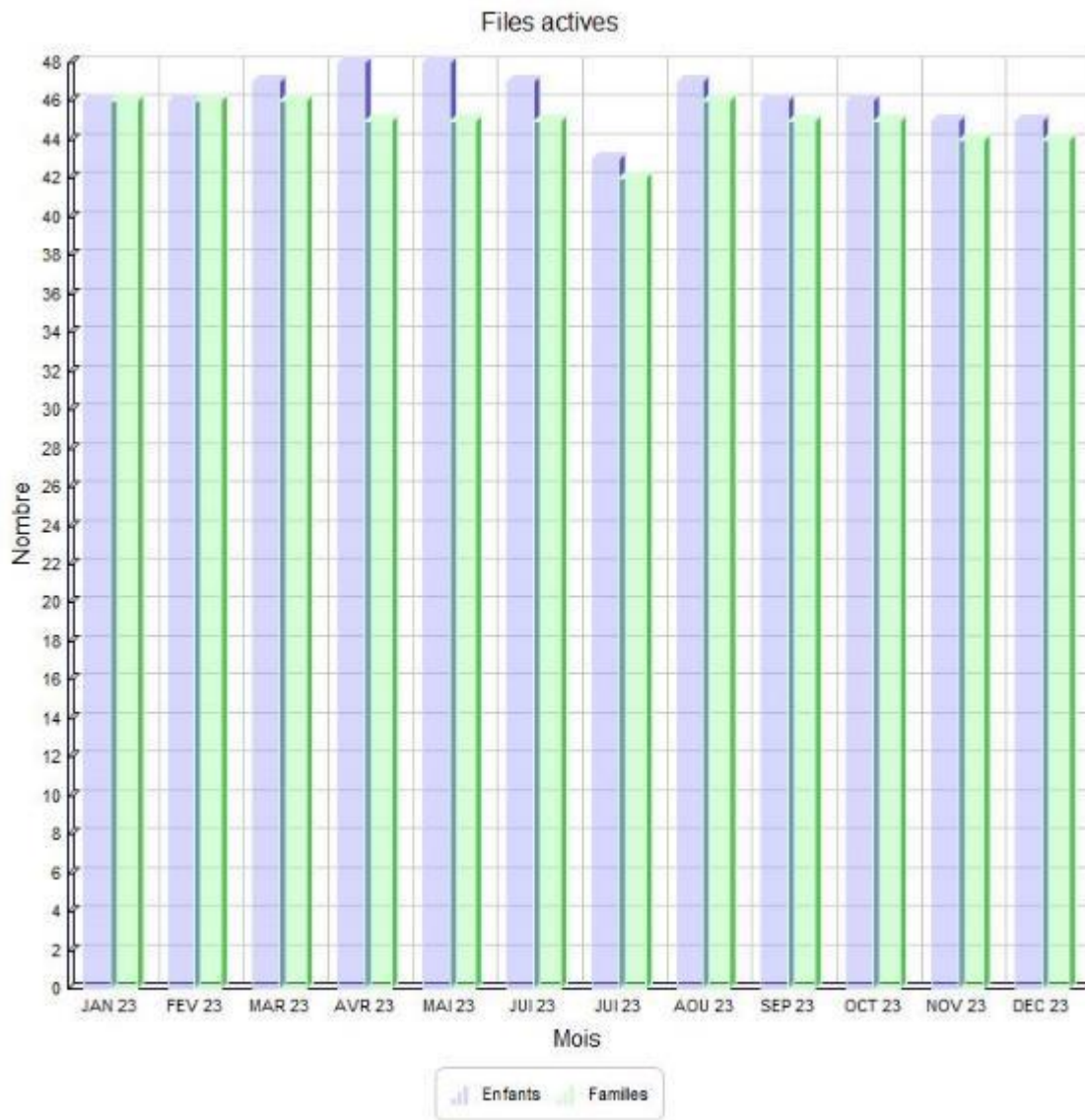


B

J

tff

En 2023, la crèche a accueilli 72 enfants de 68 familles.



Multi-accueil du Vert Galant – Rapport d’activité 2023

Liste des enfants accueillis en 2023

Enfant	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembr e	Octobre	Novembre	Décembr e	Total
ABBES Inaya	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
ABILLA Mina									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
ADRIEN Warren	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
AIT MOUMOUB J	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
AMACIN Kais								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BADIANE Aminat	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BAKIVANGILAM	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
BELLEAU Anaëse	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
BENBOUZIANE E									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BLANCHET MAR	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
BOUDDLAL Yacou	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
BRAHITI Zakarya									1,00	1,00	1,00		1,00
BRUNEAU Leero								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CAMARA Hayley	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
CAMARA Henriette									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CESARINE Naëlle	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CHAPELLE Thon								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CHAUV Louis Sis									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CHBIBI Lina	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
CHENAFI Naim								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
CRAFT Farrell				1,00	1,00	1,00							1,00
CRAFT Hanaya	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00							1,00
DIABY Aidah									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DIALLO Imane-R								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DIAO Hawa	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DIEYE Maliha Cd									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
DIOP Amina	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
DOMINGUE Keyc	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
EKAMBI DJENGL	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
ELACHOURI Jali	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
ELASRI Nour								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FADILI Zyéd	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FOUQUET Eva	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
GABOURG Imran	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
GHAZI Jalil-Farel	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00			1,00	1,00	1,00	1,00
HAFDI Djoudi								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
KAABECHE Sali	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
KASSI Caleb	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
KHAROUNI Kais								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
KOITA Seta	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00							1,00
KONE Ilyan-Emer	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
LAIDOUNI Yasmii	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
LEVEILLE Khyar	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
LO Codou									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
LOUIS Lea - Ana									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
LY Mady	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
MARTINEL Keyla								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
MAWETE Mael									1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
MILORD Siana	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
MONTLOUIS-FEL	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
NONO NGUEMNA	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
NURIT Alexis	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
OUZAAROU Alya	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
PINA Candy Mar				1,00	1,00								1,00
PINA Raphael Lid	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
RUQUOIS Ayana	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
SAINT-PAUL Sar	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
SILLAH Ibrahim	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
SIRAJUL Hailynn										1,00	1,00	1,00	1,00
SOMA Aboubakka									1,00	1,00			1,00
THAYAPARAN Si	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
THURAIRATNAM	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
TORTILLARD Jac	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00					1,00
TRAORE Ismaël	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
UDINO Inayah Aj	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
ULYSSE Ethan	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
UWADIAE Godsv	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
VENANT Assim								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
VENANT Ismail								1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
VERTOT Djanel	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
VERTOT Djayanr			1,00	1,00	1,00	1,00	1,00						1,00
ZAHNATI Nassim	1,00	1,00	1,00										1,00
	46,00	46,00	47,00	48,00	48,00	47,00	41,00	37,00	45,00	46,00	45,00	44,00	72,00

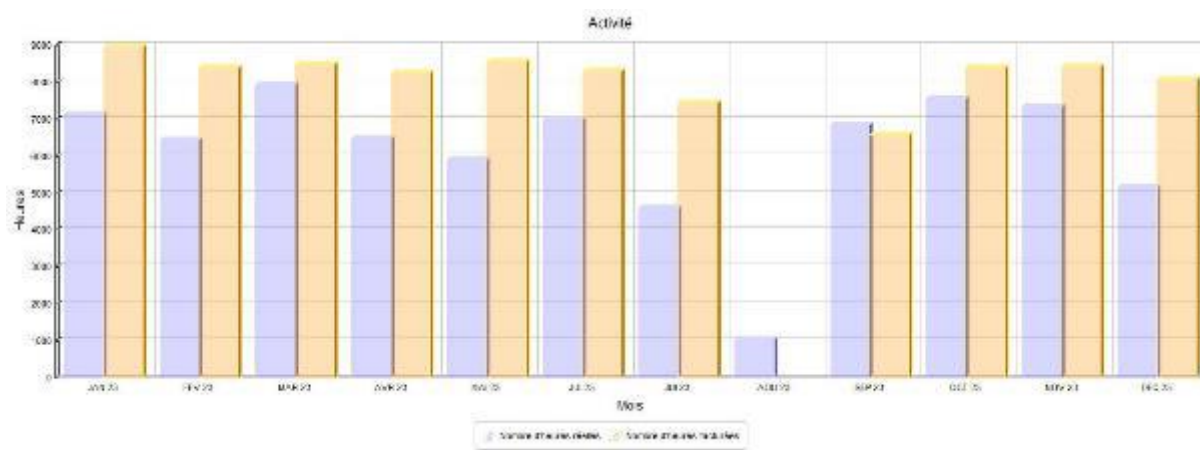


tff b ftf

Les données d’activité de la crèche sont les suivantes :

	tff	tff	tff J	J tff	Q tff b	tff
ç -	73 410,18			6 117,52		67,67%
tffç -	89 821,16			8 165,56		82,80%

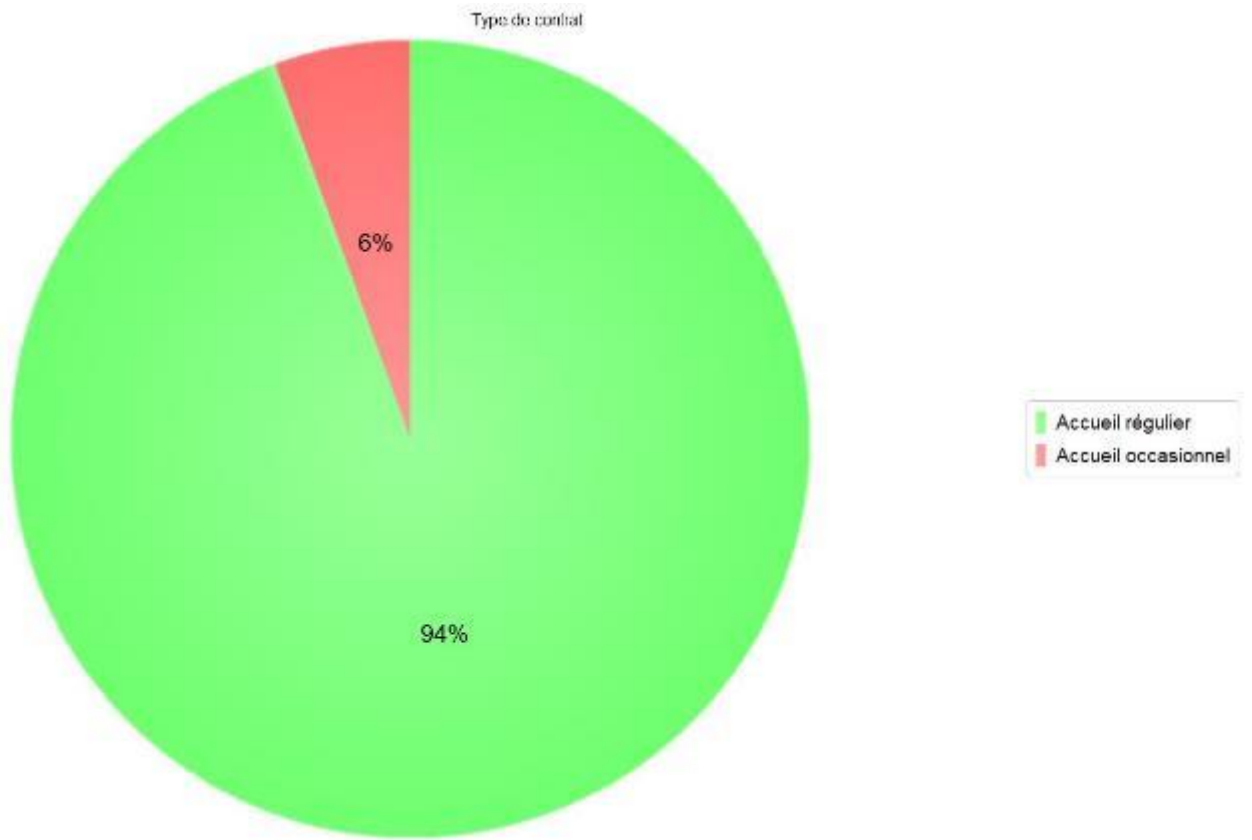
Cet écart s’explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d’anticiper le coût mensuel de l’accueil de leur enfant en crèche.

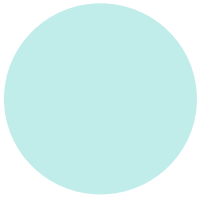


Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014-009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »



ç b b ttf





Les éléments financiers sont annexés au présent rapport d’activité

–

- b j j
-
- E b u
- j b ç ttf
- ç çu ç
- bç b fft ttf ttfç ç j

Investissements : Pas d’investissements en 2023





Volet équipe



ç² ttf b fft

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l’objet d’une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d’ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

Depuis l’ouverture de la crèche, l’équipe pluridisciplinaire de professionnels qualifiés s’est agrandie et reste stable. Nous avons accueilli une infirmière et une psychologue en cours d’année pour assurer un accompagnement en qualité des enfants et des familles.

Pour soutenir le développement de nouvelles compétences des professionnelles, nous avons à cœur de leur proposer de nombreuses formations.

En début d’année 2023 nous avons fait face à des difficultés à recruter une EJE. Nous avons fait appel à des CDD pour pallier l’absence d’EJE. Il y a eu aussi des arrêts maladies que nous avons pallié par des CDD.

Nous rencontrons des difficultés à recruter une EJE. Nous constatons une pénurie de diplômés, c’est l’un des constats que nous faisons sur le recrutement dans les établissements d’accueil du jeune enfant. Un constat partagé par d’autres gestionnaires, quel que soit leur statut et le type d’établissement qu’ils gèrent.

Nous proposons une formation qualifiante qui permet aux professionnelles la possibilité de faire une VAE EJE ou AP pour pallier les difficultés à recruter des EJE. L’objectif est d’identifier, développer et reconnaître les compétences des salariés en leur donnant des perspectives concrètes d’évolution.

Avec le new deal un poste de directrice adjointe a été autorisé donc Mme Dubois Mélanie qui était relais de direction a été promue à ce poste.

L’accueil occasionnel est en train de se mettre en place sur notre structure en étroite collaboration avec la ville de Villepinte. De ce fait, nous aurons une augmentation de la capacité d’accueil de la crèche.

L’occasionnel se fera uniquement pour pallier l’absence d’une famille accueillie ou d’un temps partiel.



J b ç^z ttf ttf bç J

	BQ	m	u
Directrice de crèche	1	EJE	
Directrice adjointe	0.5	Auxiliaire puériculture de	
Psychologue	0.25	Diplôme psychologue de	
Infirmière/ Référent santé et accueil inclusif	0.30	DEI	
Auxiliaire puériculture de	0.5	DEAP	
Educateur de Jeunes Enfants	1	DEEJE	
Educateur de Jeunes Enfants	0	DEEJE	En cours de recrutement
Auxiliaire puériculture de	1	DEAP	
Auxiliaire puériculture de	1	DEAP	
Auxiliaire puériculture de	1	DEAP	
Auxiliaire puériculture de	1	DEAP	
Auxiliaire de crèche	6.5	CAP ENFANCE PETITE	
Agent polyvalent	0.5	CAP ENFANCE PETITE	
Agent de service	1	EXPERIENCE ENTRETIEN	

b u ç ttf J ttf J b ttf ç ttf ç
 » fk bttf fk fk J J



Durant cette année, l’équipe est restée stable. Ce qui a permis de collaborer avec confiance et d’organiser au mieux la pratique pédagogique auprès des enfants accueillis et ainsi de conserver une excellente qualité d’accueil.

b j

L’une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **j** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **ç b ttf b ttf ttf ttf ttf**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d’Etat.
- **b j ttf**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.



B ! b j ttf

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C’est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd’hui, aussi bien sur l’ingénierie pédagogique, l’animation des formations, l’évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.



Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **j ç ttf b ttf**.

u ttf B u ttf

ttf j bçu j b j ç b
- ttf b çfk b ttf b ttf fftf

C’est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d’Auxiliaire de Puériculture (AP) et d’Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d’accompagnement sur mesure **b ttf b ttf ttf ttf** – pour les AP et la **b b ttf b B ç** “ **B** – pour les AP et EJE.



fk fk j b ttf

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2023

Fonction	Date de la Formation	Thème de la formation	Apport de la formation
Agent de service	20/09/2023	Méthodes HACCP	Objectifs de la formation : • Connaître la réglementation hygiène (Paquet hygiène et Arrêté du 21/12/2009), • Connaître les principes du HACCP, • Intégrer au quotidien les bonnes pratiques d’hygiène
Auxiliaire de crèche Auxiliaire de puériculture Directrice de crèche	27/10/2023 22/03/2023 02/10/2023	La pédagogie verte	Objectif de la formation : • Découvrir ce qu’est la pédagogie verte et son intérêt en EAJE, • Organiser et déployer la pédagogie verte au sein d’un établissement d’accueil de jeune enfant, • Savoir impulser la dynamique de la pédagogie verte au quotidien et au fil du temps.
Agent de service	03/10/2023	Le bionettoyage en crèche	Objectifs de la formation : • Optimiser les techniques professionnelles et le bionettoyage en crèche, • Appréhender les risques liés à la non-conformité du bionettoyage, • Connaître les bons gestes ergonomiques pour limiter les troubles musculosquelettiques.
Auxiliaire de puériculture	19/09/2023	Les gestes d’urgence à l’enfant	Objectifs de la formation : • Savoir réagir face à un enfant ou à un nourrisson en danger, en difficulté ou en détresse, • Avoir les connaissances techniques et gestuelles pour apporter les premiers soins.

Parcours de formation initiés

Fonction	Auxiliaire de crèche
Date d’entrée	04/10/2023
VAE initiée	EJE
Date de démarrage	04/10/2023
Date de diplôme attendue	04/10/2025



fk

tff

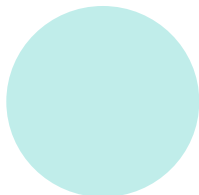
fk	B	tff	ç b b fk	ᵐ ç ç
45 ans	APIFOP		Du 18/01/2023 au 27/01/2023	CAP AEPE
19 ans	Lycée Polyvalent Henry Sellier		06/01/24 au 21/02/24	Auxiliaire de puériculture
23 ans	ST HONORE		26/02/24 au 26/07/24	EJE
20 ans	Lycée professionnelle Saint Vincent de Paul		20/02/2023 au 03/03/2023	BAC PRO ASSP
35 ans	APIFOP		14/12/2022 AU 24/01/2023	CAP AEPE
40 ans	APIFOP		13/03/23 au 24/03/23	CAP AEPE
28 ans	APIFOP		11/04/23 au 17/05/23	CAP AEPE
19 ans	Lycée polyvalent Henry Sellier		20/11/23 au 23/12/23	Auxiliaire de puériculture
24 ans	FONDATION COS		04/12/2023 au 08/12/2023	Stage pratique formation professionnelle
31 ans	APIFOP		04/12/23 au 29/01/24	CAP AEPE





Volet famille





La procédure d’attribution

Les familles font une demande de place en crèche auprès de la Mairie de Villepinte. Les places sont attribuées lors des CAMA en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection choisis par la Ville et des disponibilités d’accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous,

ç b ttf

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

Le recueil **b fft ttf b u b** à la maison est présenté.

C’est l’occasion d’échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l’instauration d’une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l’accueil de l’enfant au quotidien.



La visite des locaux

La Directrice présente la structure et les professionnels. Elle décline les grands axes du **çb fk fk² ttf**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



bç j ç

b ttf

ttf b

fft

B ttf, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d’inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne :

Les étapes pour l’inscription

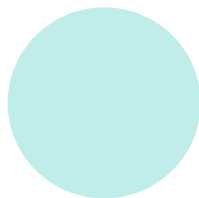
- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **ttf ttf ^ ttf** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d’abord invitées à renseigner leurs **j b j u**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **^ ttf ç** au bon accueil de l’enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **b ttf ttf** indispensables pour finaliser l’inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d’inscription de l’enfant et les données sont automatiquement déversées dans l’outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d’accueil est envoyé par **j ttf fk ttf ç ^ ttf**.

La dématérialisation du dossier d’inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **flç b ttf fk**. Aussi, elle leur donne la possibilité d’accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **ç u j ttf ttf ttf**.





fft

La Maison Bleue donne une **ttf** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

ç b

Le Café Parents



Des cafés/goûters parents sont organisés une fois par mois. C’est l’occasion pour les parents de se rencontrer autour d’un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice/directeur.

Le Goûter Photos



L’objectif du goûter photos est de permettre aux familles de se rencontrer, d’échanger et de partager un moment festif avec les professionnels.

Lors de ce goûter les familles découvrent une exposition de photos illustrant des moments forts de la journée de l’enfant.

Le Festival des Parents



Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C’est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.



J J ttf u J

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de u b ttf x fft par le biais des J (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l’enfant), ç (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d’échange ont été organisés au sein de la structure avec le psychologue ou le référent santé accueil inclusif :

- Mme Dalonzo Caroline, psychologue est présente deux mardis dans le mois et elle est disponible pour les familles et l’ensemble de l’équipe.
- Mme Savoy Virginie, infirmière intervient régulièrement sur la crèche et reste disponible d’astreinte.

La communication entre la crèche et toutes les familles

ttf b J

La crèche est équipée de panneaux d’affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes J ttf pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L’organigramme de la crèche
- L’équipe
- D’autres informations utiles



fft

fft

j

tfttf ç fft fk

ç

fft

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les ttf ç b ttf fft (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d’atelier des enfants...), b fft u bç b u ç ç ç pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !



La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d’actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les b ç b fft. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



b j

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe s’appuie sur eux pour :

- **Q j** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- des suggestions sur l’organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d’avancer ensemble, d’affiner et d’adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **b ç ttf b** émane d’un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d’agir et d’être reconnus par l’institution dans une démarche participante.

ttf fk² ttf b ttf b ttf b fk! ttf ttf b ç ttf
u b ç² ttf

- Celle de la *directrice* au cours de rencontres informelles ou d’entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu’à la maison, à l’exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l’initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l’équipe décèle un besoin, que ce soit pour l’enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l’expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d’un enfant, à la séparation lors de l’entrée de l’enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l’enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l’enfant puisse être l’enjeu de conflits qui pourraient s’avérer préjudiciables à son développement.*





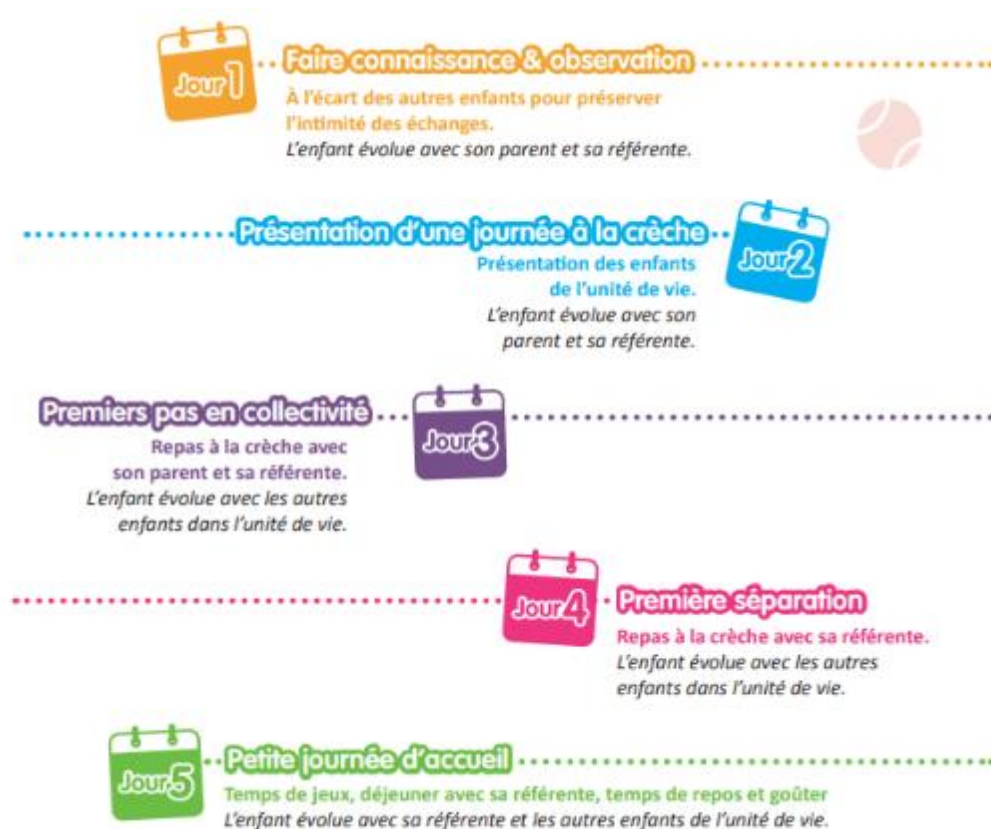
Volet enfant



tff

j b tff

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, ç fff fk ç b u . Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de ç ç : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

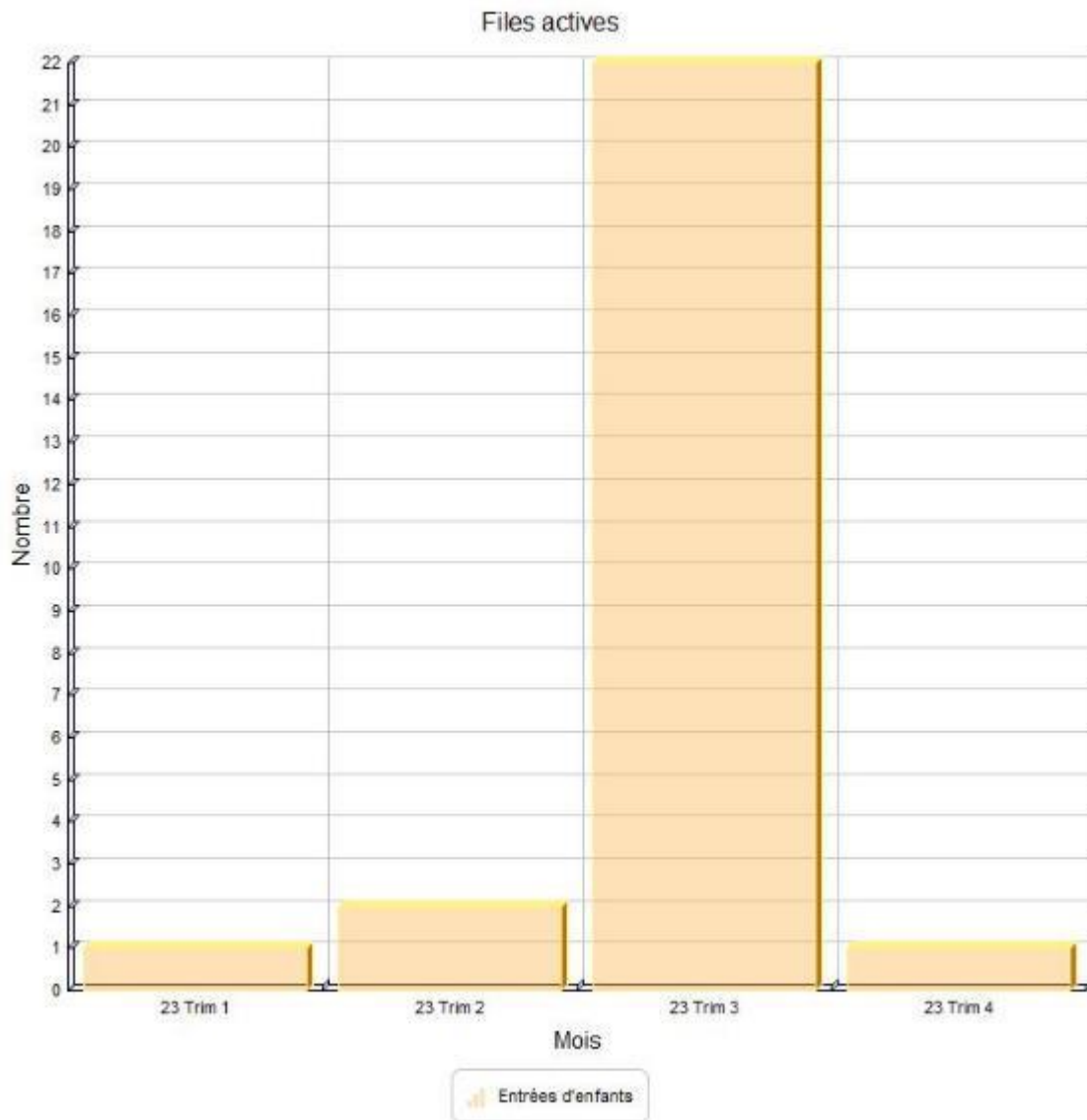
Le professionnel référent échange avec le parent sur fff tff b u b (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « fff tff b u » permettent de :

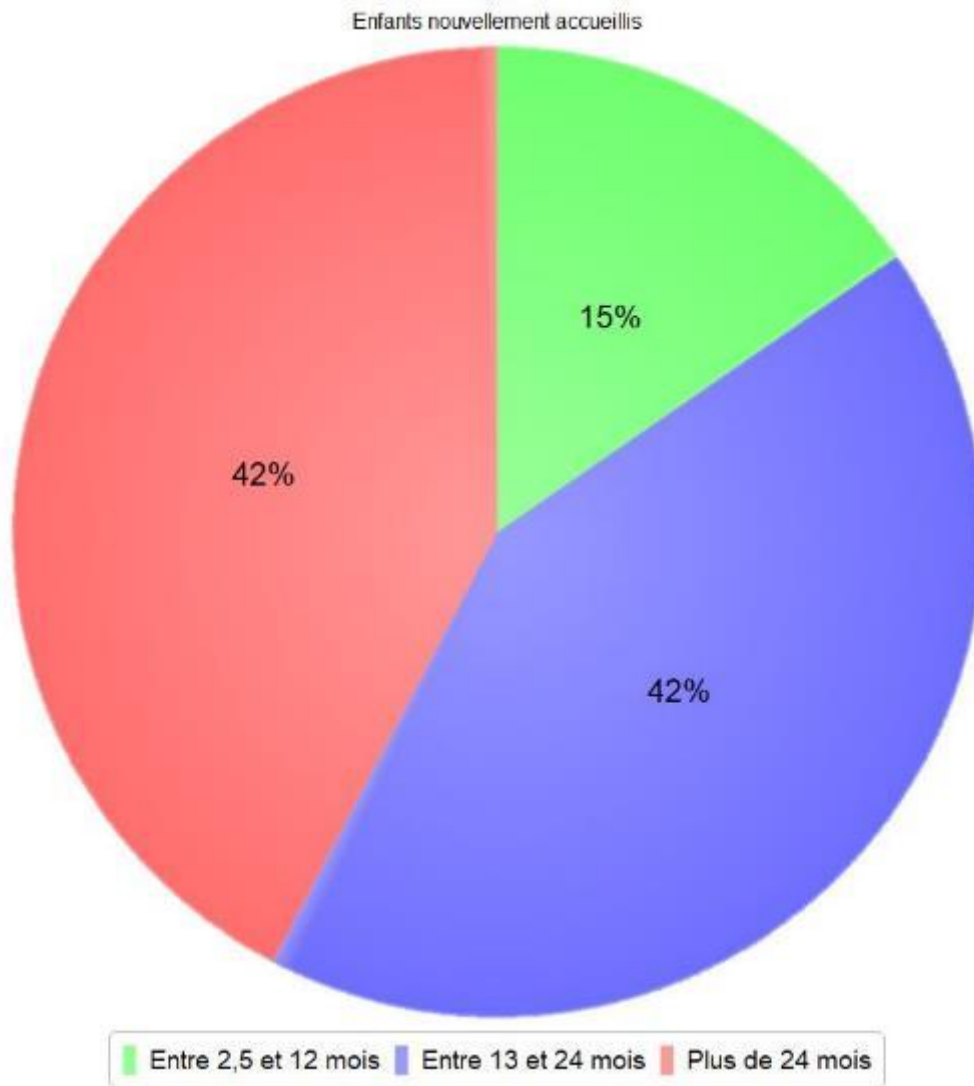
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche



Nombre d’entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d’âge au 31 décembre



ttf b

ttf b ttffk

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans b ttf ttf j çuttff , ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires ttf ttffk dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n’avons pas accueilli d’enfant en situation d’urgence en 2023.



tff b x ç ² tff



Les dispositions mises en place pour l’enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L’accueil collectif est un moyen b j fk b et b b se sentant isolés du fait d’un handicap ou d’une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s’épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l’accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour tff bç² tff x j
- Un projet pédagogique adapté à l’accueil et ç tff j b

Un projet pédagogique ouvert à l’accueil d’enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l’accompagnement de l’enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l’équipe ait la capacité de l’accueillir dans des conditions optimales. L’accueil est validé par le référent santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l’enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche

L’accueil de l’enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S’enrichir mutuellement au contact d’autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de j b fff b Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu’aux autres, même s’ils s’expriment de façon différente.



Le projet d’accueil individualisé (PAI) : permettre l’éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l’accueil d’un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l’enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l’intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d’intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d’activités, les aménagements d’horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **u ttf ç** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

ç ttf b b ftt u u ç ç (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l’évolution de l’enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l’accès et le maintien dans l’emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l’aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d’impuissance et d’anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu’ils puissent accompagner l’enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D’une **j b ç**
- D’un **ttf ç ttf** de la part de l’équipe d’encadrement et du psychologue de la crèche



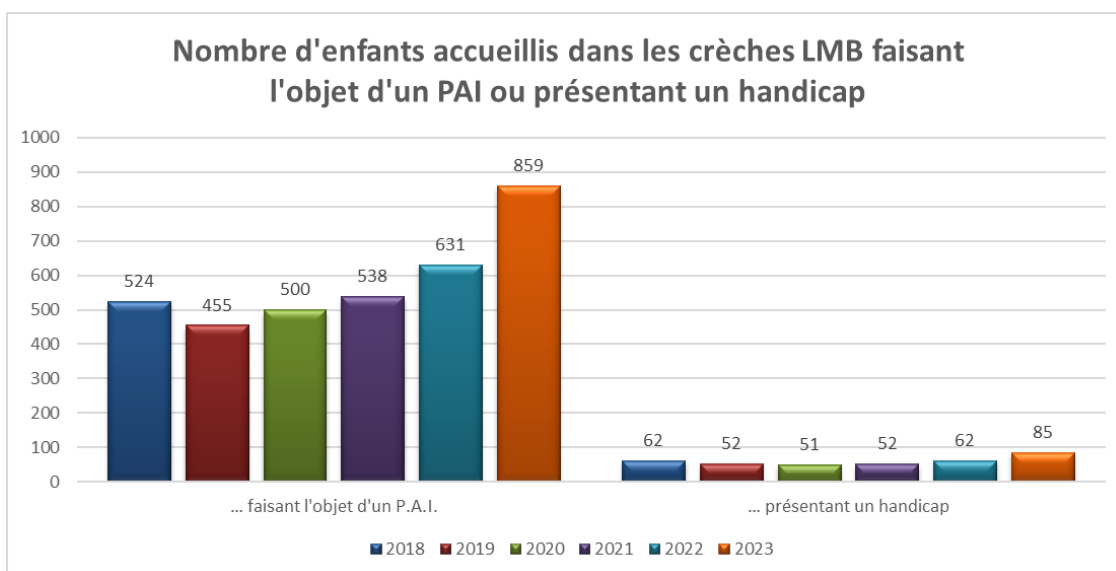
● **Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques**

● Le **u ttf ç** de La Maison Bleue élabore chaque année une **z ttfh fff b** “ qui recense les différents handicaps rencontrés dans l’ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

● **est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :**

- **Le handicap nécessite-t-il un j ç fk j ç z ttf ?**
- **Le handicap nécessite-t-il un ttf g b ?**

En 2023, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 3 enfants faisant l’objet d’un PAI et 1 enfant présentant un handicap durant le mois de septembre 2023 pour lui permettre de faire une adaptation en douceur à l’école.



La Maison Bleue s’engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l’un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l’animation de l’événement en proposant des



La Maison Bleue et agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux – En 2021, La Maison Bleue finance pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d’exploration pour



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l’accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l’entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



bç ttf j b ttf ttf ç

Les repères sont très importants pour le développement de l’enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d’accueil

La professionnelle d’ouverture a installé le lieu d’accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

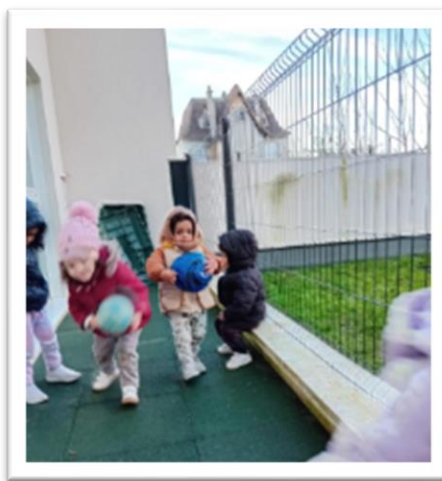
Les activités sont adaptées à l’âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l’impulsion de l’Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l’activité ou le moment, l’EJE incite l’enfant à faire seul, comme pour l’habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d’observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l’enfant prend plaisir à offrir).



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l’enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu’à ce qu’il puisse se tenir assis tout seul et qu’il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l’attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d’arrivée) sera proposé à l’enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

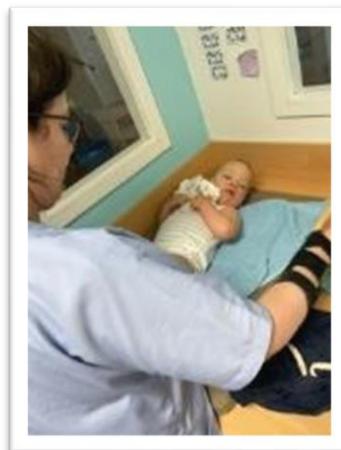
Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l’assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu’à ce qu’il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L’enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.



Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s’expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l’enfant et accompagne individuellement l’endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l’espace de sommeil est matérialisée grâce à un repère visuel présent sur la porte du dortoir. Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La professionnelle respecte le rituel d’endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s’effectue tout aussi progressivement, il s’étale dans le temps. L’enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l’espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l’après-midi.

Le temps des retrouvailles

Les départs s’échelonnent à partir de 16h00. L’enfant qui a repéré l’heure d’arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s’impatier.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l’enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



ç u b

Au-delà d’un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d’éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l’enfant selon son âge et ses envies. L’enfant est libre d’y participer, sous le regard des professionnels qui l’aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

ç

L’innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue. C’est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l’éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

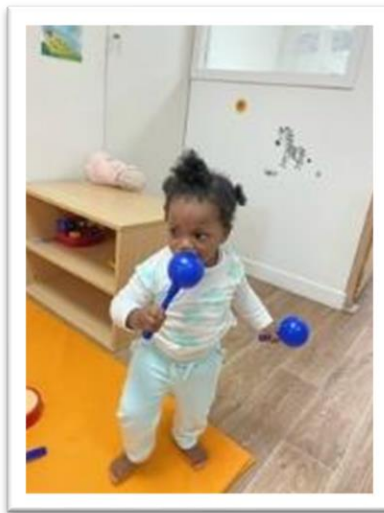
Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



u ç j ftt un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérés des planches qui illustre des histoires courtes. Cette activité favorise l’apprentissage du langage et développe l’imaginaire.

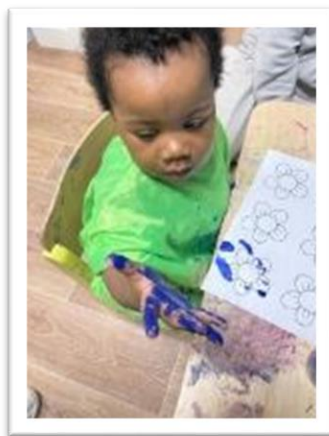
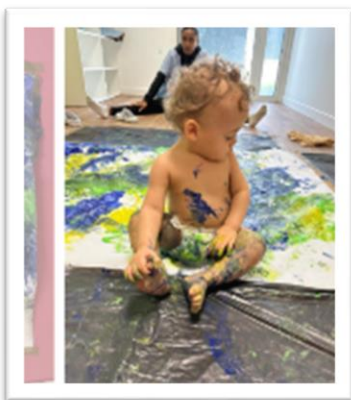
Bu j ttf

Sensible au rythme, l’enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.



ttf

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvre la matière et le plaisir de laisser une trace.



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d’activités autour du bien-être de l’enfant.

cu b

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d’offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l’éveil de ses sens le temps d’une pause relaxante.



La clé « Pédagogie verte »

Elle accompagne l’enfant dans la découverte de la nature et de l’environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.

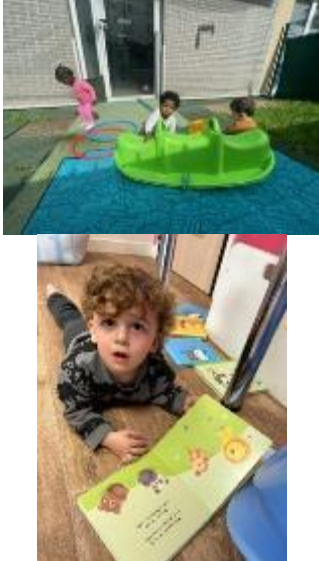



u ç l b fk

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L’atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



Il existe également des activités en lien avec le **fk** permettant la création de jeux / jouets à partir d’objets du quotidien, recyclés.



t t f u ç ç

<p>Les jeux d'éveil sensoriels</p>	<p>La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets...)</p>	
<p>Les activités extérieures</p>	<p>Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.</p>	
<p>Les jeux moteurs</p>	<p>Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler...</p>	
<p>Les jeux de manipulation</p>	<p>Activités de jeux répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer...</p>	
<p>Les jeux symboliques</p>	<p>Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.</p>	



<p>Les jeux de construction</p>	<p>Jeu d’assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboîter, superposer, clippage, vissage</p>	
<p>Les jeux d’agencements</p>	<p>Jeu d’assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage...</p>	
<p>Les jeux d’association</p>	<p>Pour les enfants d’âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d’un lien logique : forme, de couleur...</p>	
<p>Les supports narratifs</p>	<p>Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l’apprentissage de la lecture.</p>	
<p>Les ateliers d’expression et de créativité</p>	<p>Les ateliers d’expression et de créativité sont des ateliers création où les enfants par petits groupes se retrouvent pour s’exprimer à leur manière. Tout est disposé pour susciter l’envie de faire, éveiller et développer la créativité, accueillir l’attendu et l’inattendu, cultiver sa capacité d’émerveillement.</p>	



ch

J

Les anniversaires

Les anniversaires sont fêtés avec les enfants de la crèche et les parents. Une date est programmée avec les parents.

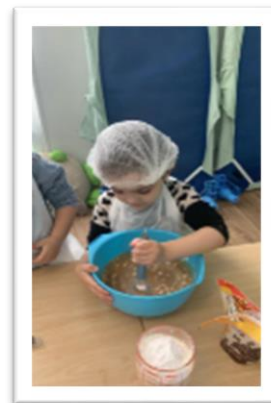


Les animations au fil des mois

l u

Pâtisserie

Un atelier pâtisserie est proposé aux enfants le mardi pour les grands et le jeudi pour les moyens.



çu

Lecture

Avant le repas, un moment calme de lecture est proposé aux enfants.



Peinture carnaval

Création de cravate en peinture à l'aide d'éponge.



u

Collage

Création d’arc-en-ciel en carton avec des chutes de matériel.



ttf

Peinture corporelle

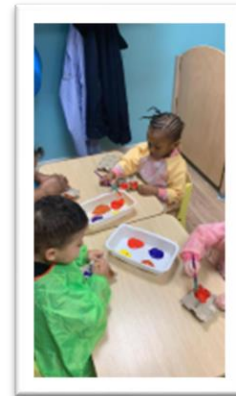
Eveil à la peinture corporelle dans la section des bébés.



I t t f

Création de fleurs recyclées

Avec des boîtes d’œufs, les enfants ont pu peindre l’intérieur puis coller un bâton en bois pour pouvoir créer une jolie fleur d’été.



J u j

Gommettes

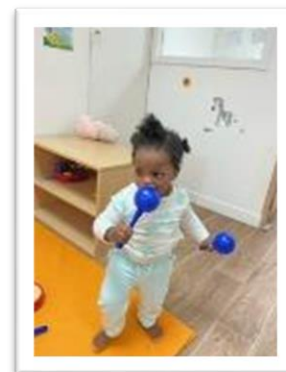
Motricité fine pour la section des moyens.



ç j

Eveil musical

Tous les lundis, un moment d’éveil musical est proposé aux bébés.





Volet travail institutionnel





ç ttf

b ç² ttf

- ç ttf ttf sont organisées entre 18h30 et 20h00.
- ç ttf çb fk fk² ttf sont organisées entre 09h00 et 17h00 à raison de 2 fois par année.

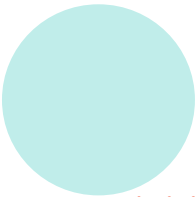


ttf ç

çb fk fk² ttf

Dates

Le 29/05/2023 et le 28/08/2023



çb fk fk² ttf

Avec la bibliothèque



En lien avec la médiathèque de Villepinte, l’Educatrice de jeunes enfants en collaboration avec les équipes propose des livres aux enfants à thème ou non. Ce temps peut être proposé au cours de la journée et/ou les mercredis lors de l’intervention d’une personne en situation de handicap qui vient bénévolement pour raconter des histoires aux enfants.



m bttfç ç

ç

ttf

ttf

bttf

fft

flttf

ç ç

ç

ttf

ttf

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par un médecin, une personne titulaire du diplôme d'Etat de puéricultrice ou une personne titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier.

Son temps d'intervention annuel est de 40h.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

J bttfç ç ç ttf ttf ttf

J , sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;

ç et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;

son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;

à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;

b et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;

ttf des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

ttf ! dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en



- coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

ttf ! en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

çb ! lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

ç u ! lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

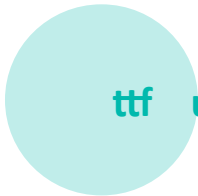
ttf fft ttf b ç b b ç bttf ç ç ç ttf ttf
j j ttf ^z ttf ttf u ttb fftfk “

u fft fttf

La psychologue est présente 14h tous les mois. Son intervention se déroule de 8h00 à 16h00.

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas





tff u b fff

ç tff j tff b tff

Elles sont organisées une fois par mois et animées par b tffb tff avec les directrices d’un même secteur. Elles ont pour objet de travailler ffç b fk b fff de l’entreprise et de certaines pratiques s’inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C’est aussi une réunion d’information pour les directrices et tff j b fk et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l’occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de ç . fk

ttfç j fk j btff m çb fk fk² tff

Ce suivi consiste en une tff fff b tff par le biais d’un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d’un b ç et b tff b çb fk fk² tff .





^z ttf

Conformément à l’article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

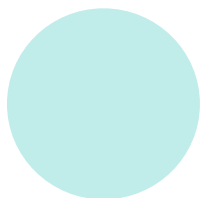
Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par un psychologue/autre qualification à définir en lien avec un arrêté en attente de publication.

Elles se sont réparties de la manière suivante en 2023 :

	ç ^z ttf	b	ç ^z ttf	b	ç ^z ttf	b
	09/06/2023		08/11/2023		20/05/2024	
ttfç	2H		2h		2h	
J J b ç	11		11		13	
ttf bttf ç	Directrice de crèche EJE	bttf	Directrice de crèche EJE		Directrice de crèche EJE	





Projet livre photo

Les parents achètent depuis leur arrivée dans la section des bébés un album photo manipulable (mou, doux ...) et le complète avec des photos de la famille de l'enfant. Ainsi l'enfant peut consulter à tout moment cet album photo et regarder des photos de ses parents et de membres de sa famille.

Cela permet à l'enfant de repenser à son parent, de se rassurer, ou de verbaliser son inquiétude. Il peut aussi échanger avec d'autres enfants ou avec l'adulte en montrant les photos des personnes de sa famille. Ainsi l'adulte peut verbaliser sur l'inquiétude de l'enfant où verbaliser sur les personnes présente dans son album photo.

Projet Jardinage

La crèche disposant de 3 jardins pour les 3 sections, une proposition d'un projet jardinage pour le jardin de la section des moyens. En effet celui-ci est séparé en 2 par un grillage et au milieu se trouve une descente en direction de la porte menant à la section.

Un peu petit espace est investi en y installant 3 bacs répartis en plusieurs plantations. Un bac est prévu pour les fruits un autre pour les légumes et un autre pour les plantes. Les enfants de la section des grands ont pu commencer à planter dans les différents bacs et à tour de rôle venir arroser les bacs couper les mauvaises herbes et récolter ce qui a été planté. Une professionnelle de la section des grands est garant de ce projet.

Ce projet permet aux enfants de découvrir les plaisirs de la nature et les différentes saisons au travers de pousse des fruits et de légumes. Il permet ainsi aux enfants de voir l'évolution de la pousse et de pouvoir goûter ce qu'ils ont pu planter.

Un jour a été prédéfini pour que les professionnels s'organisent pour pouvoir emmener quelques enfants en atelier jardinage.





Volet objectifs



L’accompagnement des enfants au multi-accueil doit être avant tout pensé en fonction du développement de l’enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l’aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d’objectifs préalablement définis.

L’écriture de ce rapport d’activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d’empathie, à savoir :

- **j j b j fk b fft**
 - Sensibiliser les enfants à la nature et à l’environnement.
 - Développer l’éveil sensoriel en favorisant la proximité avec l’animal.
 - Permettre aux enfants d’avoir de nouvelles expériences enrichissantes.
 - Stimuler le développement psychomoteur des enfants.
Associer l’expérience de découverte des animaux à une activité positive et agréable.
Nous avons choisi d’opter pour un poisson.
- **b fk b fk**

Nos objectifs sur le moyen et long terme sont :

- La sensibilisation à l’environnement
- La découverte des fruits, légumes, herbes aromatiques, fleurs (possibilité d’accompagner cette activité de livres, imagiers, pour susciter les échanges avec les enfants)
- Responsabilisation des enfants
- Étendre le projet en incluant les familles et en les incluant dans nos projets (Semaine du goût : Participation des parents et des enfants)
- **u ç b u u ttf**
 - Permettre aux jeunes enfants de prendre conscience des différences, de la notion du temps qui passe et de la continuité de la vie, des besoins et des difficultés liés à la vieillesse et du respect entre les âges.
 - Favoriser l’échange intergénérationnel permet également l’émergence d’un lien social fort entre les générations. On assiste aujourd’hui à une augmentation exponentielle de l’espérance de vie, qui génère de fait un accroissement du nombre de générations amenées à vivre ensemble en même temps. Un tel projet est donc par essence un vecteur de transmission de savoirs : savoir-faire et savoir-être. Ainsi, les personnes âgées vont se sentir considérées et valorisées en partageant leur expérience, leur vécu. De plus, elles vont être stimulées socialement et de manière cognitive. L’objectif étant de rompre leur isolement social et de lutter contre leur solitude.

Les deux générations pourront alors :

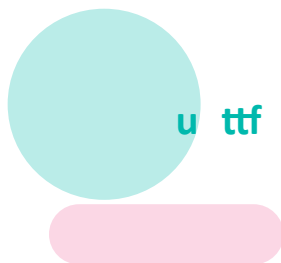
- Partager des moments de détente et de convivialité agréables et enrichissants
- Découvrir d’autres personnes, d’autres lieux, et développer de nouvelles relations
- S’ouvrir vers l’extérieur
- Partager des projets en commun





Volet sécurité, qualité et développement durable





u ttf

ç ttf ç

En 2023, il n’y a pas eu d’interventions de la ville de Villepinte au sein de la crèche du Vert Galant.

ç ttf ç b

Dès l’ouverture de la crèche, l’équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l’occasion de cette formation d’ouverture, le protocole d’évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d’évacuation sont évalués chaque année lors d’exercices d’évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d’exercice d’évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d’actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche du Vert Galant les exercices d’évacuation ont eu lieu le 12/10/2023 et le 07/11/2023. Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de ces exercices.

b j

ç

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d’urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d’accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l’objet d’un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif.

ttf

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d’évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l’établissement et fait l’objet d’un rappel annuel auprès de l’équipe. Les recommandations complémentaires en matière d’aération, de ventilation et de climatisation en période d’épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.



tff ç b

ç tff

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



2 ttf ç

bç J ftt 2 ttf ç

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- ttf b ! pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- fk pour satisfaire les attentes de nos clients
- S’engager dans le cycle vertueux de J ç ttf

... Le cycle vertueux pour toujours progresser ensemble



La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l’ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous b ttf b ttf ttf ç ç b ttf
- La J ttf b 2 ttf ç b u , opérationnelle et pédagogique
- La
- Les b J ç

Au sein de chaque crèche, les directeurs s’engagent à :

- La mise en œuvre du çb fk fk2 ttf et le respect des çbttf b fk de l’établissement
- La mesure de la qualité du service via les ttf çu ttf çb fk fk2 ttf ç
- L’accueil, l’écoute et la b (familles et réservataires)



ttf b ttf z ttf ç “

Pour soutenir le Siège et les crèches dans l’accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- ç b ttf des partenaires et des clients
- J fk ! J u J J ç les équipes
- Garantissent un u ttf uç b ç b fk b z ttf ç
- Répondent à nos engagements de B “ Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition
pour vous accompagner *(ressources accessibles en ligne)*



ttf j ttf b ² ttf ç b u

Dans le cadre de sa démarche d’amélioration continue, La Maison Bleue s’est dotée **b ttf b j b j ttf ² ttf ç b ttf** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **ttf b ² ttf ç b u** au sein de la structure.


À ce titre, ils :

- **çu ttf ² ttf ç :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **b b j ç !** pour plus de réactivité et efficacité

Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **b B b ttf ç ç çb fk fk² ttf** dans :

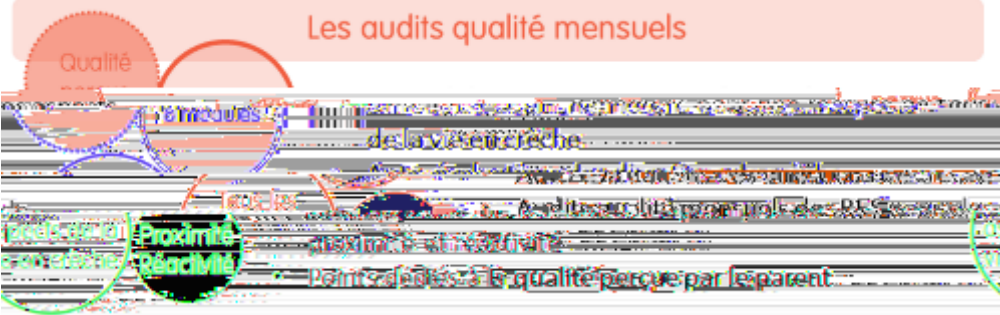
- **çu ttf b ² ttf ç** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **b b j ç**

Les audits pédagogiques



- 2 à 4 audits par an par crèche, adaptés à la vie de la crèche
- Des audits spécifiques pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (Pulse, Montessori, ...)
- Mesures sur la base de l’expertise Petite Enfance

Les audits qualité mensuels



- sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est

organisée **u ttf çfk ttf**

fk b j ç permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **ç u ç**.



2 ttfh b

ttf b

J J b

La satisfaction des parents ttf o ttf b ç ttf nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d’accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

2 ttfh b

2 ttfh

ttf

u ttf

J J

b

sont essentielles dans

notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d’accueil,
- Valorisation de l’engagement des équipes.

A la crèche, les résultats du questionnaire de satisfaction 2023 sont les suivants :

b

fk

b

fft

b

J

ç

b

ç ttf !

ç ttf ç

b u ç!

- ç ç ttf à l’occasion d’un café / goûter parents, et sont l’occasion d’échanges avec les familles
- Et font l’objet b ttf b J ç ttf



B “ u ttf ttf

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l’amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s’engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **fk b ttf ç** de service de la part des **ç u** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **ttf bb** de la qualité de l’accueil aux familles

Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l’expertise métier Petite Enfance
- l’amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l’offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l’offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d’évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle

Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l’éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

Les Familles
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité.

La Gestion
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l’établissement d’accueil pour une évolution pertinente

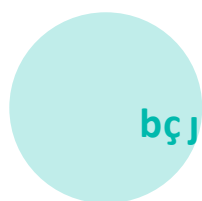
Les Professionnels
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

Les Locaux
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un projet de restauration pour la qualité et l’hygiène alimentaire

fk ttf ç ... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.





bç j

fft bçu

j

btff

ttf o ttfb

Les enfants sont notre raison d’être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, j **ftb** se concentre sur quatre domaines d’intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

b

b

ttf

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l’évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

u

ç

ttf

j

b

b

j

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

ç

u

u

j

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

j

² ttf

ttfb

b

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l’économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S’engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu’elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l’ensemble de nos crèches.



Une politique d’achats responsables

Suivant une ^z tff fft , la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l’économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



b u **j**

La diversification alimentaire, c’est le passage d’une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l’alimentation préconisent **b u** **j** **j** !

Selon les principes suivants

- Possibilité **b** **bttf** **ttf** **fk** **ttf** **b** **j** , y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c’est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **ttf** **ttf** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **ttf** **j** **ttf²** **ttf^x** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l’apprécier
- **ttf** **çj** **ttfj** **b** **j** **fk** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n’en contiennent pas
- Introduire les **bttf** **ttf ç** à l’âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l’appétit de l’enfant et **dh** aux signes de rassasiement
- **j** un enfant à manger
- Être attentif à **u** **j** **bttf** , en évitant notamment la présence d’écrans










La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l’âge de l’enfant



Groupe d’aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 Produits laitiers <small>en plus du lait maternel et/ou infantile</small>	Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais pas de sucre	Fromages mous puis plus durs	Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
 Fruits et légumes	Tous les jours (cuits, mixés et lisses)	À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs	À chaque repas Cris et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
 Féculents <small>pomme de terre, pâtes, riz, semoule...</small>	Bien cuits mixés et lisses	Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants	Tous les jours et sous toutes textures
 Volaille, viande, poisson et œuf	Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille	Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux	Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux
 Légumes secs <small>lentilles, haricots secs, pois chiches</small>	Bien cuits mixés et en purée lisse	Purée écrasée à la fourchette	Toutes textures
 Matières grasses <small>huile de colza, noix, olive, beurre</small>	Une cuillère à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Une cuillère à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine	Deux cuillères à café d’huile Beurre 1 à 2 fois par semaine



Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l’éveil des papilles et à l’équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **ç b b j**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

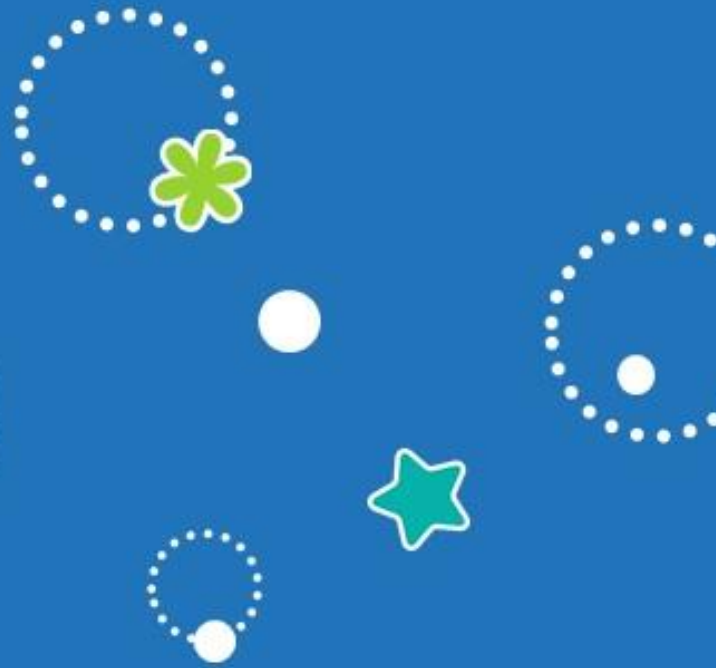
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l’alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l’assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s’imagine chaque jour autour d’une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **b btff tffb fk tfft**
fk² ttf.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s’éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes



1. Le bien-être des enfants au cœur du Printemps de la Petite Enfance



La deuxième édition du Printemps de la Petite Enfance a mis l’accent sur la qualité d’accueil du point de vue des enfants et pas seulement du point de vue des conditions de travail et du ressenti des équipes de crèches. Les différentes tables rondes ont été orientées sur cet objectif. Sylviane Giampino en ouverture a déclaré « Et si la qualité d’accueil c’était tout simplement des enfants entourés d’adultes qui peuvent tranquillement se poser quelques instants, les regarder rêver, s’amuser de ce qu’ils font... ».

Un point sur les études et recherches a été fait avec les psychologues Josette Serres, Héloïse Junier et Anne Solaz, Directrice de recherche à l’INED. Des thèmes structurants comme l’éveil artistique et culturel, la connexion avec la nature, l’inclusion sociale ou le handicap ont été abordés, comme l’impact des réformes et des évolutions du secteur sur la qualité d’accueil des enfants.

2. Rapport de l’IGAS sur la qualité de l’accueil et la prévention de la maltraitance en crèche

Missionnée par Jean-Christophe Combe, l’Inspection Générale des Affaires Sociales a mené une enquête et remis son rapport en avril 2023. Ce dernier fait le point sur le secteur de la Petite Enfance, met en lumière des dysfonctionnements de l’accueil des jeunes enfants dans les crèches françaises, en analyse les causes et conclut par 39 propositions.

Toutes les conclusions vont dans le même sens : réformer le secteur, professionnaliser les accueils, les formations, renforcer les moyens de contrôles externes et internes, mieux contrôler le recrutement, renforcer l’attractivité et la fidélisation des professionnels, revoir le système de financement dans son ensemble et pour les places de crèches, à défaut de quoi le secteur qui manque déjà de plus de 10 000 salariés ne pourra pas remplir pleinement sa mission de service au public d’accueil de jeunes enfants.

Ces recommandations sont le point d’appui de trois autres missions : celle sur les référentiels qualité, celle sur les micro-crèches et enfin celle sur un système de signalement national des cas de maltraitance.





La hotline « Tous attentifs » a été mise en place le 9 mai, et présentée à l’ensemble des salariés de La Maison Bleue. Ce dispositif de signalement interne auprès d’un référent éthique permet à chacun de faire remonter de manière sécurisée, avec des garanties de confidentialité, toute situation non appropriée, tant concernant les enfants (négligence, gestes inadéquats, non-respect des rythmes, mots inappropriés ou autres) que concernant les rapports de travail (situations mal vécues avec des collègues ou avec sa direction par exemple).

Le Groupe La Maison Bleue a été le premier dans tout le secteur (public et privé confondus) à mettre en place ce dispositif de prévention, moins de 2 mois après la sortie du rapport. Ce dispositif vient renforcer les procédures internes existantes.

3. La cohorte Elfe confirme la surexposition des enfants aux écrans



Grâce à la cohorte Elfe, le temps d’écran de 13 528 enfants français de 2, 3 ans et 5 ans et demi a pu être publié.

Les résultats montrent que le temps d’écran augmente avec l’âge : 56 minutes par jour en moyenne à 2 ans, 1h20 à 3,5 ans et 1h34 à 5,5 ans. Certains enfants, même s’ils sont minoritaires, passent plus de 4 heures devant un écran dès leur plus jeune âge (1,9 % des enfants de 2 ans, 3,6 % des enfants de 3,5 ans et 4,7 % des enfants de 5,5 ans).

Cette étude établit que le département de vie, l’origine migratoire et le niveau d’étude maternel jouent sur les temps d’écran.



La Maison Bleue s’est associée à Open, l’Observatoire de l’Enfance & de la Parentalité Numérique, première association française mobilisée à 100 % autour de l’accompagnement des parents et des professionnels sur les sujets de parentalité et d’éducation numérique. L’objectif est de mettre en œuvre des actions à destinations de tous les adultes qui entourent les enfants, afin de les aider à mieux appréhender les univers numériques de ces derniers.



4. Lancement du Service Public de la Petite Enfance

Elisabeth Borne a officiellement lancé lors du CNR Petite Enfance d’Angers le Service Public de la Petite Enfance et en a précisé les contours. « Sans mode d’accueil satisfaisant, pas de plein emploi ». L’objectif est de pouvoir offrir à chaque enfant les mêmes chances quel que soit son lieu de naissance ou de vie. Les 4 piliers de ce service public de la Petite Enfance sont :



- La gouvernance par les communes
- Des moyens supplémentaires pour financer les 200 000 places manquantes
- Une meilleure information des parents et plus généralement une plus grande proximité avec les familles
- La qualité de l’accueil



C’est au mois de juillet 2023 que Florence Dabin, Présidente du Conseil départemental du Maine et Loire et Présidente du GIP France Enfance Protégée, a reçu sa lettre de mission dans le cadre du renforcement des dispositifs de lutte et de prévention contre les maltraitances dans les modes d’accueil du jeune enfant. L’objectif est de construire une procédure nationale simple, harmonisée et diffusable auprès de tous les acteurs concernés, en attendant la mise en place d’un schéma cible de signalement et de suivi des suspicions de maltraitances.

Le groupe La Maison Bleue a poursuivi en 2023 de ses crèches avec Bureau Véritas. Cette certification porte sur plus de 150 points de contrôles, plus de 200 éléments de preuve documentaires, l’observation par des professionnels, des entretiens des équipes et des contrôles visuels. En 2022, 15 crèches ainsi que le siège ont été certifiées. En 2023, 32 nouvelles crèches l’ont été. Annuellement et pendant 3 ans, les crèches certifiées vivent un audit de suivi. A la 4e année, a lieu un audit de renouvellement. L’objectif est d’avoir 100 % des crèches du groupe certifiées.



5. Semaine nationale de la Petite Enfance et Girafe Awards 2023



J J b B ! j fk ç
 tffk ffk ttf B ! ttf
 ttf j ç B bç ttfç bttf
 ttf b ç B b b

L'objectif de cette Semaine Nationale de la Petite Enfance : mettre à l'honneur le trio enfant-parent-pro. Un événement qui est ouvert aussi bien aux professionnels de l'accueil collectif que de l'accueil individuel. A noter aussi, les Girafes Awards, un prix qui distingue les projets les plus innovants, créatifs sur le thème de l'année.

Plusieurs crèches de La Maison Bleue ont participé à cette semaine thématique.

6. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

tff j ç ç tffu ! çbç b b b fff B – fk ç
 j b u b j ç b B B tff b g
 j ç b b tff tff

fft B

Fort de succès des précédentes éditions, la FFEC a décidé de reconduire sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance, du 6 au 10 novembre 2023. Ses adhérents, dont La Maison Bleue, relaient les messages sur les réseaux sociaux (Tik Tok, Instagram, Twitter, Facebook...) dont sont notamment friands les collégiens et lycéens pour mettre en lumière les métiers de la petite enfance, auxiliaire de puériculture et éducateur de jeunes enfants principalement.



Les métiers de la petite Enfance
MINIMUM 10 SOURIRES
PAR JOUR GARANTIS



Les métiers de la petite Enfance
DES MÉTIERS POUR ÉPANOUIR
ET S'ÉPANOUIR



Les thèmes de la semaine étaient les suivants :

- Les Métiers de la Petite Enfance – des Métiers qui ont du sens
- Les Métiers de la Petite Enfance – des métiers indispensables
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers engagés pour le futur
- Les métiers de la Petite Enfance – des métiers pour épanouir et s'épanouir
- Les métiers de la Petite Enfance – minimum 10 sourires par jour garantis



E ttf

ttf

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **çbttf** **ffç** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **fft** **j** **fft b ttf** **b**

Chiffres clés

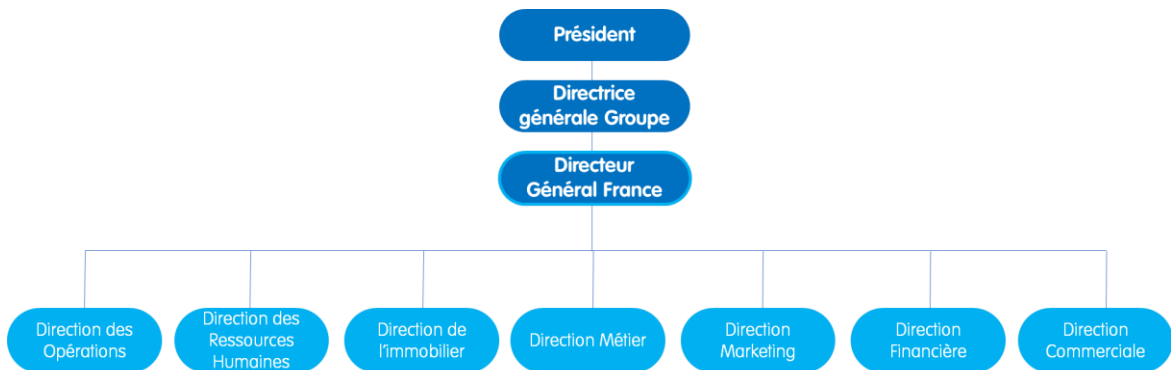


* Sur les 3641 parents ayant répondu à notre enquête 2021.

Le réseau La Maison Bleue



fk fk j j



fk b b

Date de l'événement	Description de l'événement indésirable	Mesures prises immédiatement	Suite(s) donnée(s)
15/12/2023	Le père de l'enfant l'a déposé sur la table à langer puis l'a laissé sans surveillance et malheureusement l'enfant a chuté.	Nous avons vérifié l'état de santé de l'enfant en présence du père, nous lui avons administré du Doliprane en prévention puis j'ai demandé à l'équipe de surveiller l'état de santé de l'enfant après la chute.	L'enfant se porte bien. Pas de consultation. L'enfant n'a pas quitté la crèche.
22/11/2023	L'enfant se maintenait debout, elle a perdu l'équilibre et elle est tombée en arrière.	Gant froid et glace puis nous avons contacté la mère puis téléphoné au SAMU.	Passage aux urgences. Cicatrisation seule car la langue est une muqueuse. Retour en crèche.
11/01/2023	Sur le P.A.I ne figure pas les fruits à coques. La mère avait pour habitude de fournir le repas y compris le dessert mais la professionnelle s'est trompée et a donné de la compote à base de lait végétal d'amande.	Réunion d'équipe	Pas de suite particulière PAI modifié par la mère de l'enfant suite à l'incident



fk b

Auteur de la plainte	Client réservataire	Date de la plainte	Motifs de plainte											
			Postage	RH. Divers	Relations Parents / Client	Règlement de fonctionnement	Prise en charge de l'enfant	Facturation	Sécurité	Pédagogie	Hygiène	Restauration	Locaux	
Délégant / Réservataire	Ville	09/01/2023	1		1									
Délégant / Réservataire	Ville	02/10/2023			1									



fft

J j bttf	J j fft ttf b
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un support différent du livre pour raconter une histoire : il s’agit de créer une mise en scène, une théâtralisation, • Accompagner le jeune enfant à l’éveil à l’art et la culture, • Faire du lien avec les différents ateliers d’éveil, les activités du quotidien et la place du livre au sein de la structure, • Créer du lien avec la démarche de projet globale de la structure axée sur la pédagogie verte et l’éveil à l’art et la culture.
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Le plaisir, • L’éveil des sens et notamment l’ouïe, la vue et le toucher, • L’imitation, l’expression des émotions et le développement du langage, • L’imaginaire et la créativité, • Les repères de temps dans le temps.
Moyens Nécessaires	<p>Humains :</p> <p>Selon l’autonomie et les besoins de chaque enfant, 1 adulte pour 3 enfants maxi.</p> <p>Posture des pros :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le professionnel prend le temps nécessaire pour accompagner le confort de chaque enfant (respect de l’ergonomie), • Le professionnel fait une présentation de l’objet kamishibaï : je vous présente le Kamishibaï, petit théâtre que je vais utiliser pour vous raconter une histoire. • Le professionnel prend le temps dans la narration pour donner place à l’expression/verbalisation de chaque enfant comme un acteur à part entière de ce temps partagé, • Le professionnel prend le temps de verbaliser la fin de l’histoire et introduit la continuité de la journée comme repère de temps pour chaque enfant. <p>Matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 kamishibaï dont l’état est vérifié par le professionnel avant chaque atelier, • Des planches de kamishibaï organisées et en lien avec les besoins des enfants, dont l’état est vérifié par le professionnel avant chaque atelier, • 1 Espace identifié en amont de l’atelier proposé et aménagé pour le confort pros enfants : tapis/coussin d’assise individuelle pour les enfants, 1 table pour le kamishibaï, tabouret pour les pros ? • 1 fiche atelier pour une harmonisation des pratiques + notice d’utilisation.
Fréquence / Horaires	2 fois par semaine



Etapes de préparation	<p>Selon l’autonomie de l’enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Détachement du professionnel pour préparer le matériel/espace identifié, • Aller chercher le matériel avec les enfants et aller le ranger avec les enfants (Enfants acteur de l’atelier du début jusqu’à la fin : Repère de temps dans le temps pour chaque enfant)
Déroulement	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d’un cahier d’observations pro/enfants dans la démarche d’atelier et pour garantir la proposition d’atelier à chaque enfant accueilli, • Temps de réunion identifié pour un retour d’observations pros et des réajustements éventuels dans la démarche de projet (réajustement fiche atelier), • Les ateliers kamishibaï font du lien avec la démarche de projet globale notamment l’éveil à l’art et la culture ou la place du livre dans la crèche tout comme l’importance des saisons dans la proposition d’histoires à conter, • Proposition d’ateliers partagés parents/enfants en lien avec les différents projets de la structure comme l’éveil à l’art et la culture ; la pédagogie verte et ses saisons.

Nom du projet	Je cuisine, tu cuisine, nous cuisinons au fil des saisons !
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des ateliers cuisine autour des saisons et avec les aliments de saison, • Faire du lien avec les différents ateliers autour des 5 sens et les saisons, • Créer du lien avec le projet global axé sur la pédagogie verte.
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Le plaisir, • L’Eveil des 5 sens : je touche, je sens, je regarde, j’écoute, je goûte, • La Motricité fine, • Le langage et l’expression des émotions, • Le lien entre les saisons et les aliments de saison, • L’imaginaire, la créativité et l’estime de soi.
Moyens Nécessaires	<p>Moyens Humain :</p> <p>Selon l’autonomie de l’enfant, 1 professionnelle avec un ou deux enfants (privilégier l’individualité).</p> <p>Posture des pros : l’enfant est acteur de son atelier cuisine par son matériel individualisé renforcé par la verbalisation positive et l’observation active de la pro qui guide chacun des enfants.</p> <p>Moyens matériels :</p> <p>Matériel de cuisine : chaque enfant a son matériel (nommer le matériel) + tenue de cuisine (tabliers, charlotte (nombreuses crèches ont investi dans ce matériel),</p> <p>1 espace attitré : nommer l’espace de l’atelier,</p> <p>Fiche atelier : Pour une harmonisation des pratiques</p>



Fréquence / Horaires	<p>2 fois par semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mardi pour l’unité d’éveil des grands, - Le jeudi pour l’unité d’éveil des moyens.
Etapas de préparation	<p>Préparer la recette en amont, aviser la direction du matériel/ ingrédients nécessaires : toujours garder traçabilité de tout ingrédient utilisé + recette aboutie (plat témoin)</p>
Déroulement	<p>Le matin, détachement de la professionnelle avec préparation de la salle ou va être effectuée l’activité, préparation du chariot avec le matériel et les ingrédients</p>
Modalités d’évaluation	<p>Mise en place d’un cahier d’observations pro/enfants dans la démarche d’atelier et pour garantir la proposition d’atelier à chaque enfant accueilli,</p> <p>Temps de réunion identifié pour un retour d’observations pros et des réajustements éventuels dans la démarche de projet (réajustement fiche projet),</p> <p>Les ateliers cuisine font du lien avec la démarche de projet pédagogie verte et notamment l’importance des saisons dans la proposition d’activités à l’enfant.</p>



Q ttf j ttf j bttf

En annexe du présent rapport -Annexe 2

B ^z ttfh b

En annexe du présent rapport -Annexe 3

fk j b j

Le règlement de fonctionnement est annexé au présent rapport d’activité- Annexe 4

b ç j

En annexe du présent rapport -Annexe 5

b j

En annexe du présent rapport – Annexe 6

bttfj ç j x ttf

Factures wesco en annexe 7

b u ç b ç ttf bç ç j

En annexe du présent rapport – Annexe 8

ttf b ç ç b

En annexe du présent rapport – Annexe 9

fk bttf fk fk j j

En annexe du présent rapport – Annexe 10

b j

En annexe du présent rapport – Annexe 11



b ttf



Frédéric LEVOIR

Agent Général

N° ORIAS 07015829

8 Avenue de la Gare

80100 ABBEVILLE

Tél. : 03.22.24.25.20

Fax : 03.22.31.02.86

Code ORIAS : 07015829

Email : f.levoir@gan.fr

ATTESTATION D'ASSURANCE

Je soussigné, Monsieur Frédéric LEVOIR, **Agent Général du GAN**

N° ORIAS 07015829 - 8 Avenue de la Gare - 80100 ABBEVILLE

Atteste **au nom du GAN**, que :

LA MAISON BLEUE SAS

Immeuble Le Prisme

148 - 152 Route de la Reine

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Par un contrat **GAN MULTIRISQUES ESSENTIEL** sous la police n°**207384832051** garantissant :

- La responsabilité civile professionnelle pour l’activité crèche garderie d’enfants
- Les multirisques professionnelles :
 - ✓ Incendie
 - ✓ Dégâts des eaux
 - ✓ Dommages électriques
 - ✓ Vol
 - ✓ Attentats
 - ✓ Bris de glaces et enseignes
 - ✓ Evènements climatiques
 - ✓ Dommages par vandalisme

Concernant les bâtiments professionnels suivants situés :

« **VILLEPINTE - VERT GALANT** »

Place de la Gare

93420 VILLEPINTE

La présente attestation est valable du **01/01/2023 au 31/12/2023** inclus, sous réserve que la garantie soit en vigueur. Elle a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions prévues par les dispositions du contrat ci-dessus référencé.

Fait à ABBEVILLE, le 28 Novembre 2022

Frédéric LEVOIR

